

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Arrêté du 10 février 2011 relatif à la réorganisation du dispositif de la gendarmerie départementale de la région de gendarmerie d'Île-de-France

NOR : IOCJ1102405A

Le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration,

Vu le code de la défense, partie réglementaire, III ;

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15 et R. 15-22 à R. 15-26 ;

Vu la loi n° 2009-971 du 3 août 2009 relative à la gendarmerie nationale ;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement,

Arrête :

Article 1^{er}

La brigade de transfèrement de Paris (Paris) et les brigades territoriales de Paris-Minimes (Paris), Paris-Bastion-XIV (Paris), Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), Châtillon (Hauts-de-Seine), Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), Le Raincy (Seine-Saint-Denis), Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis), Chevilly-Larue (Val-de-Marne), Choisy-le-Roi (Val-de-Marne) et Vincennes (Val-de-Marne) sont dissoutes à compter du 1^{er} avril 2011. Corrélativement, les circonscriptions des brigades territoriales de Paris-Exelmans (Paris), Nanterre (Hauts-de-Seine), Bobigny (Seine-Saint-Denis) et Créteil (Val-de-Marne) sont modifiées à la même date dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

Les brigades de translations judiciaires de Paris-Bastion-XIV (Paris), Nanterre (Hauts-de-Seine), Bobigny (Seine-Saint-Denis), Chevilly-Larue (Val-de-Marne), Bois-d'Arcy (Yvelines), Fleury-Mérogis (Essonne), Cergy (Val-d'Oise) et Melun (Seine-et-Marne) sont créées à compter du 1^{er} avril 2011.

Article 3

Les officiers, gradés et gendarmes des brigades territoriales de Paris-Exelmans, Nanterre, Bobigny et Créteil exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 (1^o) du code de procédure pénale.

Article 4

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 10 février 2011.

Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement du directeur général
de la gendarmerie nationale :
Le général de corps d'armée,
major général de la gendarmerie nationale,
L. MULLER

ANNEXE

BRIGADES TERRITORIALES	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
PARIS		
Paris-Minimes	Paris 1 ^{er} Paris 2 ^e Paris 3 ^e Paris 4 ^e Paris 5 ^e Paris 6 ^e	(dissolution)
Paris-Bastion-XIV	Paris 10 ^e Paris 11 ^e Paris 12 ^e Paris 13 ^e Paris 18 ^e Paris 19 ^e Paris 20 ^e	(dissolution)
Paris-Exelmans	Paris 7 ^e Paris 8 ^e Paris 9 ^e Paris 14 ^e Paris 15 ^e Paris 16 ^e Paris 17 ^e	Paris
HAUTS-DE-SEINE		
Boulogne-Billancourt	Boulogne-Billancourt Chaville Garches Issy-les-Moulineaux Marnes-la-Coquette Meudon Saint-Cloud Sèvres Vaucresson Ville-d'Avray	(dissolution)

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

BRIGADES TERRITORIALES	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
Châtillon	Antony Bagneux Bourg-la-Reine Châtenay-Malabry Châtillon Clamart Fontenay-aux-Roses Malakoff Montrouge Le Plessis-Robinson Sceaux Vanves	(dissolution)
Levallois-Perret	Asnières-sur-Seine Bois-Colombes Clichy Colombes Levallois-Perret Villeneuve-la-Garenne	(dissolution)
Nanterre	Courbevoie La Garenne-Colombes Nanterre Neuilly-sur-Seine Puteaux Rueil-Malmaison Suresnes	Antony Asnières-sur-Seine Bagneux Bois-Colombes Boulogne-Billancourt Bourg-la-Reine Châtenay-Malabry Châtillon Chaville Clamart Clichy Colombes Courbevoie Fontenay-aux-Roses Garches La Garenne-Colombes Issy-les-Moulineaux Levallois-Perret Malakoff Marnes-la-Coquette Meudon Montrouge Nanterre Neuilly-sur-Seine Le Plessis-Robinson Puteaux

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

BRIGADES TERRITORIALES	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
		Rueil-Malmaison Saint-Cloud Sceaux Sèvres Suresnes Vanves Vaucresson Ville-d'Avray Villeneuve-la-Garenne
SEINE-SAINT-DENIS		
Le Raincy	Aulnay-sous-Bois Le Blanc-Mesnil Clichy-sous-Bois Coubron Livry-Gargan Le Raincy Sevran Tremblay-en-France Vaujours Villetaneuse	(dissolution)
Saint-Denis	Aubervilliers Le Bourget La Courneuve Dugny Épinay-sur-Seine L'Île-Saint-Denis Pierrefitte-sur-Seine Saint-Denis Saint-Ouen Stains Villetaneuse	(dissolution)
Neuilly-sur-Marne	Gagny Gournay-sur-Marne Montfermeil Montreuil Neuilly-Plaisance Neuilly-sur-Marne Noisy-le-Grand Rosny-sous-Bois Villemomble	(dissolution)
Bobigny	Bagnole Bobigny Bondy Drancy	Aubervilliers Aulnay-sous-Bois Bagnole Le Blanc-Mesnil

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

BRIGADES TERRITORIALES	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
	Les Lilas Noisy-le-Sec Pantin Les Pavillons-sous-Bois Le Pré-Saint-Gervais Romainville	Bobigny Bondy Le Bourget Clichy-sous-Bois Coubron La Courneuve Drancy Dugny Épinay-sur-Seine Gagny Gournay-sur-Marne L'Île-Saint-Denis Les Lilas Livry-Gargan Montfermeil Montreuil Neuilly-Plaisance Neuilly-sur-Marne Noisy-le-Grand Noisy-le-Sec Pantin Les Pavillons-sous-Bois Pierrefitte-sur-Seine Le Pré-Saint-Gervais Le Raincy Romainville Rosny-sous-Bois Saint-Denis Saint-Ouen Sevran Stains Tremblay-en-France Vaujours Villemomble Villepinte Villetaneuse

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

BRIGADES TERRITORIALES	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
VAL-DE-MARNE		
Chevilly-Larue	Arcueil Cachan Chevilly-Larue Fresnes Gentilly L'Haÿ-les-Roses Le Kremlin-Bicêtre Rungis Villejuif	(dissolution)
Choisy-le-Roi	Ablon-sur-Seine Choisy-le-Roi Ivry-sur-Seine Orly Thiais Villeneuve-le-Roi Vitry-sur-Seine	(dissolution)
Vincennes	Bry-sur-Marne Champigny-sur-Marne Chennevières-sur-Marne Fontenay-sous-Bois Joinville-le-Pont Nogent-sur-Marne Noiseau Ormesson-sur-Marne Le Perreux-sur-Marne Le Plessis-Trévisé La Queue-en-Brie Saint-Mandé Villiers-sur-Marne Vincennes	(dissolution)
Créteil	Alforville Boissy-Saint-Léger Bonneuil-sur-Marne Charenton-le-Pont Créteil Limeil-Brévannes Maisons-Alfort Mandres-les-Roses Marolles-en-Brie Périgny Saint-Maur-des-Fossés Saint-Maurice Santeny	Ablon-sur-Seine Arcueil Alforville Boissy-Saint-Léger Bonneuil-sur-Marne Bry-sur-Marne Cachan Champigny-sur-Marne Charenton-le-Pont Chennevières-sur-Marne Chevilly-Larue Choisy-le-Roi Créteil

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

BRIGADES TERRITORIALES	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
	<p>Sucy-en-Brie Valenton Villemecresnes Villeneuve-Saint-Georges</p>	<p>Fontenay-sous-Bois Fresnes Gentilly L'Haÿ-les-Roses Ivry-sur-Seine Joinville-le-Pont Le Kremlin-Bicêtre Limeil-Brévannes Maisons-Alfort Mandres-les-Roses Marolles-en-Brie Nogent-sur-Marne Noiseau Orly Ormesson-sur-Marne Périgny Le Perreux-sur-Marne Le Plessis-Trévisé La Queue-en-Brie Rungis Saint-Mandé Saint-Maur-des-Fossés Saint-Maurice Santeny Sucy-en-Brie Thiais Valenton Villemecresnes Villejuif Villeneuve-le-Roi Villeneuve-Saint-Georges Villiers-sur-Marne Vincennes Vitry-sur-Seine</p>